

Madame la Rectrice, Mesdames et Messieurs les représentant·es au CSA académique,

Si nous n'étions pas en phase avec les réformes de Gabriel Attal, son départ la semaine dernière pour le poste de 1er ministre et l'arrivée de Madame Amélie Ouéda-Castéra ne nous donnent aucun gage d'espoir. Au lendemain de sa nomination, nous avons le plaisir d'entendre qu'elle justifie avoir scolarisé ses enfants dans un établissement privé catholique par le fait que dans les établissements publics les remplacements des professeur·es absent·es ne sont pas assurés.

Elle annonce clairement – et sans aucun problème – que depuis des années, le gouvernement bafoue l'égalité à la scolarisation pour tous·tes les élèves puisque certains et certaines bénéficient de la totalité du nombre d'heures d'enseignements pendant que d'autres en perdent tout au long de leur scolarité. Ces inégalités, bien sûr, s'ajoutant malheureusement aux inégalités socio-économiques qui existent entre élèves.

Madame la Rectrice, vous avez évoqué à plusieurs reprises lors des derniers CSA, ce principe d'égalité pour justifier les stages obligatoires de 2nd. Vous êtes à la tête d'une académie fortement marquée par des inégalités socio-économiques, par des inégalités scolaires, par des inégalités de conditions de travail, ... Quelles sont donc les réponses que vous apportez pour y remédier, la militarisation du système éducatif avec des stages de 2nde qui vont se transformer en SNU, le bachotage des évaluations nationales pour faire remonter les chiffres et avoir un meilleur classement, les évaluations d'école pour mettre en place la concurrence entre celles-ci, la stigmatisation des élèves en difficultés par des groupes de niveaux, l'augmentation des orientations en lycée professionnel, l'exclusion des élèves porteur de handicap fautes de formations et d'AESH, ...

Nous avons donc reçu les projections pour la rentrée prochaine et nous ne pouvons que constater que les écarts entre les effectifs prévisionnels et les effectifs réels sont indécentes. Pour prendre l'exemple du collège, au niveau académique celui-ci est d'environ 1700 élèves, ce qui équivaut à 70 classes en REP+. Cet écart, nous laisse penser, et la réalité de la rentrée 2023 nous donne raison, que dès la rentrée, des classes se retrouvent sans professeur·es et des classes surchargées. Avant même de pouvoir nous plaindre du nombre important de non remplacements dans nos établissements, nous nous plaignons de ne pas avoir d'enseignant·es devant chaque classe dès la rentrée. Dans le 1er degré, nous nous questionnons sur les chiffres pour la rentrée 2024. Vous projetez une baisse d'environ 2000 élèves en maternelle: quelle explication pouvez-vous nous donner ? Que va-t-il se passer à la rentrée si cette réalité n'est pas effective ? 2000 élèves c'est environ 80 classes !

En termes de création de postes, nous remarquons le déblocage de moyens au niveau ministériel, octroyés fin décembre. Nous avons donc pu noter qu'à la rentrée 2024, il y aura 225 ETP en plus. Mais ceux-ci ne viennent pas pallier les carences qui existent depuis des années, ils permettent seulement d'appliquer les lubies du ministère.

La situation des lycées professionnels nous pose question. La première est de connaître la raison qui explique l'augmentation importante des effectifs : est-ce que ce sont des consignes données sur l'orientation post-3e ? Est-ce l'expérimentation de prépa-lycée en LP pour les élèves qui n'auraient pas leur diplôme national du brevet ? Est-ce l'ouverture de filières ?

Certes, il y a en effet une hausse des ETP qui viennent répondre à la hausse des élèves, mais en y regardant de plus près, l'encadrement (H/E : heures sur élèves) diminue encore et passe de 2.10 à 2.06. La hausse des ETP ne suffit donc pas à combler la hausse des élèves. De plus, les collègues se retrouvent en première ligne sur les recherches de stages avec toujours plus d'élèves à suivre, alors qu'on leur promet une énième réforme contre leurs intérêts.

100 ETP sont débloqués pour les groupes de niveaux en 6ème et 5ème. Mais cela n'est en rien satisfaisant. D'une part, nous nous opposons à cette réforme sortie de nulle part, préparée sans aucune concertation avec le terrain, car l'hétérogénéité des classes a fait ses preuves: toutes les études montrent qu'elle augmente le niveau global et diminue les inégalités, précisément nos points faibles récurrents, révélés année après année par les enquêtes PISA. D'autre part, ces groupes de niveaux se feront à moyens constants : le H/E est constant à 1.32 entre 2023 et 2024. C'était déjà un encadrement largement insuffisant cette année, on se demande ce que cela va donner avec ces groupes de niveaux qui impliqueront forcément des dédoublements en maths et en français, qui entraîneront donc une surcharge partout ailleurs. Nous profitons par ailleurs de ce CSA pour vous poser la question du cadrage de la mise en place de ces groupes de niveaux à la rentrée, car pour l'instant, les collègues ne savent rien de ce qui va se passer à la rentrée prochaine.

Ce flou sur la mise en place des réformes du ministère Attal est le même concernant les stages de 2nde. Aucune information nécessaires à leur organisation n'est encore parvenue dans les établissements et ce sont encore les enseignant.es qui vont devoir pallier les défaillances du système pour tenter d'accompagner au mieux leurs élèves, dans leur choix et surtout leur possibilité d'effectuer un stage, sous peine que tous et toutes se retrouvent à faire le SNU. Nous ne savons toujours pas, par ailleurs, si ce stage sera obligatoire pour passer en 1ère.

Les inégalités scolaires mais aussi socio-économiques ne s'effaceront pas avec un uniforme, ni même en militarisant l'éducation avec le service national universel. Elle ne s'effaceront pas non plus avec des lois xénophobes et racistes, comme la loi Darmanin. Nombreux de nos élèves vont subir cette loi, la peur pour eux et leur famille de se faire expulser, l'accès au soin qui sera restreint, l'accès au logement qui sera rendu encore plus difficile qu'il ne l'est déjà, le durcissement d'accès à un titre de séjour pour les ancien·nes mineur·es isolé·es lorsqu'ils ou elles deviendront majeur·es. C'est pourquoi nous appelons comme dimanche dernier, à manifester le dimanche 21 janvier contre l'application de cette loi fasciste.

Enfin, le 1er février, nous appelons avec les autres syndicats à un jour de grève pour revendiquer des moyens permettant d'accueillir tous et toutes les élèves à l'école, qu'importe leur handicap, leur origine ou leurs difficultés scolaires et pour lutter contre les inégalités sociales en améliorant leurs conditions d'études : la baisse du nombre d'élèves par classe grâce au recrutement massif de personnels, le développement de la formation initiale et continue des personnels, l'accompagnement médico-social des élèves, la reconnaissance du métier d'AESH par la création d'un véritable statut.